Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260128-2026_DELIB04-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 04/2026

SEANCE DU MERCREDI 28 JANVIER 2026 à 19H00

Date de convocation :	23 janvier 2026	Conseillers en exercice :	13
Date d'affichage :	23 janvier 2026	Conseillers présents :	7
		Conseillers votants :	9

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire.

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Patrice SAVARY, Paul MARTEL, Bernard HASPOT et Nicolas FAUCHEUX et Mesdames Monique LE THIEC et Maryvonne MORICE

Étaient absents : Messieurs Samuel GUYONVARCH et Franck PAULAY (donne pouvoir à Monsieur Paul MARTEL) et Mesdames Sabrina LANOE (donne pouvoir à Monsieur Bruno LE BORGNE), Aurélie LE FICHER, Ange CROGUENNOC et Martine ROCA

Vilaine en fête : demande de subvention 2026

Monsieur Patrice SAVARY expose :

L'association Vilaine en fête organise sa manifestation tous les 2 ans et cette année, leur 7ème édition se tiendra du 10 au 17 mai 2026.

L'association sollicite une subvention de 1 500 € pour 2026 et souhaite qu'elle soit versée avant leur évènement. Pour rappel, en 2025, la commune leur avait octroyé la somme de 1 500 €.

L'assemblée propose ainsi de MAINTENIR le montant versé à 1 500 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE la demande de subvention de l'association Vilaine en fête et de leur octroyer la somme de 1 500 € au titre de l'année 2026**
- **PRECISE que cette somme sera inscrite au budget 2026**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,

Bruno LE BORGNE